



25^{ème} colloque annuel

L'accompagnement spécifique du polyhandicap
revisité à l'aune des évolutions politiques,
professionnelles et sociétales :
acquis et nouveautés


*Jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021
Sur site et en visioconférence*

*Maison des Associations
10, rue des Terres au Curé
75013 PARIS
Salle Emile Laffon*

Informations et inscriptions :

Groupe Polyhandicap France
11 bis, rue Théodore de Banville
75017 PARIS
Tél 09 53 66 97 39
gpf.secretariat@free.fr
www.gpf.asso.fr

N° déclaration activité : 11752871075
Siret : 44272459700020

 Au prisme des valeurs portées par les politiques publiques et les courants de pensée actuels, des transformations qui secouent le monde du médico-social, quelques notions se dégagent et interrogent tous ceux qui vivent dans et avec ces mondes liminaires que sont les handicaps complexes, la dépendance extrême, la différence. Car de façon parfois déconcertante lorsque l'on parle des personnes polyhandicapées, les notions qui reviennent sans cesse, tout en s'appliquant à des réalités bien différentes, sont l'autonomie, l'autodétermination, la citoyenneté, l'inclusion.

Il s'agit, certes, de belles et bonnes idées. Mais elles peuvent cacher des réalités moins belles, si on les vide de leur substance intrinsèque, si on ne les ajuste pas aux personnes à qui on prétend les appliquer.

Construire un monde pour les personnes polyhandicapées sans s'interroger sur ces notions essentielles est une gageure ; elles risquent de s'avérer maltraitantes, plus carcérales que libératrices. Pourtant, au prix d'une vraie écoute de terrain, elles peuvent, loin de toute idéologie validonormée et de tout dogmatisme, révéler un pouvoir réellement épanouissant, permettre à chacun de se réaliser tel qu'il est, au mieux de ses potentialités, de ses besoins, de ses désirs.

Aujourd'hui, le GPF s'interroge et vous convie à une réflexion partagée sur l'accompagnement spécifique du polyhandicap à l'aune de ces évolutions. Tous les acquis de ces dernières années, particulièrement le regard sur les potentialités des personnes polyhandicapées trop longtemps impensées, font évoluer l'accompagnement ; là où se créait du surhandicap, faute d'attention suffisante à l'émergence des capacités des personnes, faute d'outils pour les accompagner, on voit avec émerveillement une réflexion sur ces mêmes capacités, des outils de communication de plus en plus adaptés ; on voit poindre une scolarisation, des apprentissages tout au long de la vie.

Cependant, ce n'est pas parce que l'on construit de nouveaux modèles qu'il faut déconstruire les précédents. Et il s'agit de ne pas ignorer les plus démunis, ceux qu'il faut aller chercher, ceux qu'on néglige parfois tant le temps est long pour des progrès minuscules...

Les politiques publiques nous proposent des modèles qu'il nous faut retravailler pour qu'ils gardent leur sens auprès des personnes polyhandicapées. La recherche d'autonomie, si petite soit-elle, l'autodétermination, même dans les plus petites choses de la vie, la citoyenneté, le droit d'avoir un avis et de le faire valoir doivent se travailler inlassablement, notamment quand le droit commun trouve ses limites.

Quelle autonomie pour des personnes si dépendantes, qu'est-ce que l'autodétermination pour des personnes qui ont des capacités cognitives différentes, qui n'ont pas accès au langage verbal et ne disposent pour s'exprimer que de leur corps ou les moyens que d'autres mettent à leur disposition ?

Qu'est-ce qu'une citoyenneté qui sans cesse a besoin d'avoir recours à une convention spécifique pour des questions aussi humainement essentielles que le choix du lieu de vie, choix qui aujourd'hui n'existe que bien peu ??

Qu'est-ce qu'une inclusion, si différemment interprétée en fonction des interlocuteurs, qui demande encore tant de travail auprès du public ? Qui demande tout autant de travail constant et soutenu auprès des pouvoirs publics, des décideurs, pour que ses modalités soient ajustées aux besoins et aspirations des personnes polyhandicapées et subordonnées à leurs propres choix ?

Quelle est la valeur de l'égalité avec autrui, si elle se transforme en égalitarisme, et ne tient pas compte des choix et des aspirations de chacun, et de l'expérience de ceux qui les accompagnent ? Quelle est la valeur de l'innovation, si elle fait table rase de l'expérience plutôt que de la valoriser ?

Ce sont ces questions, illustrées par de nombreux exemples d'innovations, que nous vous invitons à partager.

Jeudi 21 octobre 2021

Jeudi 21 octobre :

Matinée animée par Jean-Yves Quillien, Vice-Président Délégué GPF

8 h 30 – 9 h 00 : Accueil des participants

9 h 00 : Mot d'accueil et présentation du thème

Marie-Christine Tezenas du Montcel, Présidente GPF

9 h 15 : De qui parlons-nous ?

Extraits du film « Des ados pas comme il faut » de Marc Dubois

9 h 25 : De quoi parlons-nous ?

Innovater, un facteur de progrès : à quelles conditions ?

*Danielle Moyse, Pr agrégée de philosophie, Chercheuse associée à IRIS
(Institut de Recherches Interdisciplinaire sur les enjeux sociaux)*

9 h 45 : Intervention philosophique sur les concepts d'autonomie, d'autodétermination, inclusion et citoyenneté

Paul-Loup Weil-Dubuc, responsable de la recherche, Espace Ethique Ile de France

10 h 15 : Parole de parent

Thierry Lorin, Président Association Les Tout-Petits

10 h 35 : Echange avec la salle et pause

11 h 00 : Les fondamentaux de l'accompagnement

*Christiane Jean-Bart, Cheffe du service Recommandations HAS
Sophie Guennery, Chef de projet Mission Handicap HAS*

11 h 20 : Progression du regard en matière d'accompagnement

Dr Anne-Marie Boutin, administratrice GPF, Présidente du CERE

11 h 40 : Echange avec la salle

12 h 00 : Déjeuner libre

Après-midi animé par le Dr Bruno Pollez, Secrétaire Général GPF

14 h 00 : Dispositifs pérennes enfants : Plateforme de services coordonnés

*Jean-Yves Quillien, Directeur Plateforme Polyhandicap Clairefontaine 77,
Croix-Rouge Française*

14 h 20 : Dispositifs pérennes adultes : DASMO

Guillaume Schotté, Directeur APEI Lille

14 h 40 : Présentation d'innovations de politiques générales

- **Dispositifs de transition d'accompagnement**
- **Dispositifs d'accompagnement pérenne**

Sylvie Gay-Bellile, Directrice Générale CESAP

15 h 00 : Le recours au libéral en établissement et à domicile

*Jean-Luc Morey, directeur EEAP Decanis de Voisins (13)
Caroline Beck et Frédéric Paladoyan, kinésithérapeutes libéraux*

15 h 40 : Echange avec la salle

16 h 00 : Les unités d'enseignement en milieu spécialisé et en milieu ordinaire : l'exemple des UEE de l'Association Les Tout-Petits

- Film « Présentation de l'unité d'enseignement externalisée polyhandicap (UEEP) de l'école primaire Les Molières » (réalisation KPMG)
- Thierry Bour, Inspecteur de l'Education Nationale (91)
- Camille Rousselet, Educatrice

- Galina Rybkine, maman d'Iris, scolarisée en milieu spécialisé (Association Notre Dame de Joye)

16 h 50 : Echange avec la salle

Vendredi 22 octobre

Matinée animée par Michel Belot, psychologue, Administrateur GPF

8 h 30 – 9 h 00 : Accueil des participants

9 h 00 : La place des aidants est-elle suffisamment reconnue ?

- Christine Plivard, Directrice CESAP Formation
- Bénédicte Kail, Conseillère nationale éducation famille APF France handicap
- Lucile Lesne, psychomotricienne IMP « Les Amis de Laurence » (75)
- Marie-France Leman, parent

10 h 00 : Comment accompagner les personnes polyhandicapées dans l'exercice de leur citoyenneté ?

- Participation des personnes polyhandicapées au CVS
Nathalie Cabanis, psychologue MAS Les Tout-Petits (91)
Yankhoba Timera, AES MAS Les Tout-Petits (91)
- Participation de personnes accompagnées par l'EEAP C. Lazard au conseil municipal de la jeunesse
Birgit Villain, Directrice Pôle Handicap Croix-Rouge Française 78

10 h 20 : Echange avec la salle

10 h 35 : Table ronde : quelles avancées réelles sur le terrain ?

Animateur : Jean-Claude Riou, administrateur GPF, Directeur CRMH Ile de France

- Dr Catherine Brisse, administratrice GPF
- Martine Laurent, maman
- Richard Pivetta, Directeur MAS « Les Amis de Claire » (75)
- Dr Céline Garrigues, Médecin référent de l'ARS Occitanie, direction de l'offre de soins et de l'autonomie/pôle médico-social
- M. Jean-Claude Arevalo, Directeur IME-SSAAD SASI 46, Cahors

11 35 : Conclusion : Où en sommes-nous : bilan et avancées du volet polyhandicap

- Céline Poulet, Secrétaire Générale du Comité Interministériel du Handicap
- L'avis du GPF, Marie-Christine Tezenas du Montcel, Présidente GPF

L'accompagnement spécifique du polyhandicap revisité à l'aune des évolutions politiques, professionnelles et sociétales :

acquis et nouveautés

21 et 22 octobre 2021 sur site et en visioconférence

BULLETIN D'INSCRIPTION (N° déclaration activité : 11752871075)

A retourner à : GPF – 11 bis, rue Théodore de Banville – 75017 PARIS ou gpf.secretariat@free.fr ou inscription sur www.helloasso.com

Association/Etablissement : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Email (obligatoire) : _____

Souhaite inscrire les personnes suivantes au 25^{ème} colloque annuel du GPF :

NOMS Prénoms et adresse mail	Fonction	Jeudi 21 octobre	Vendredi 22 octobre
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence
		<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence	<input type="checkbox"/> sur site <input type="checkbox"/> en visioconférence

Tarifs sur site et en visioconférence :

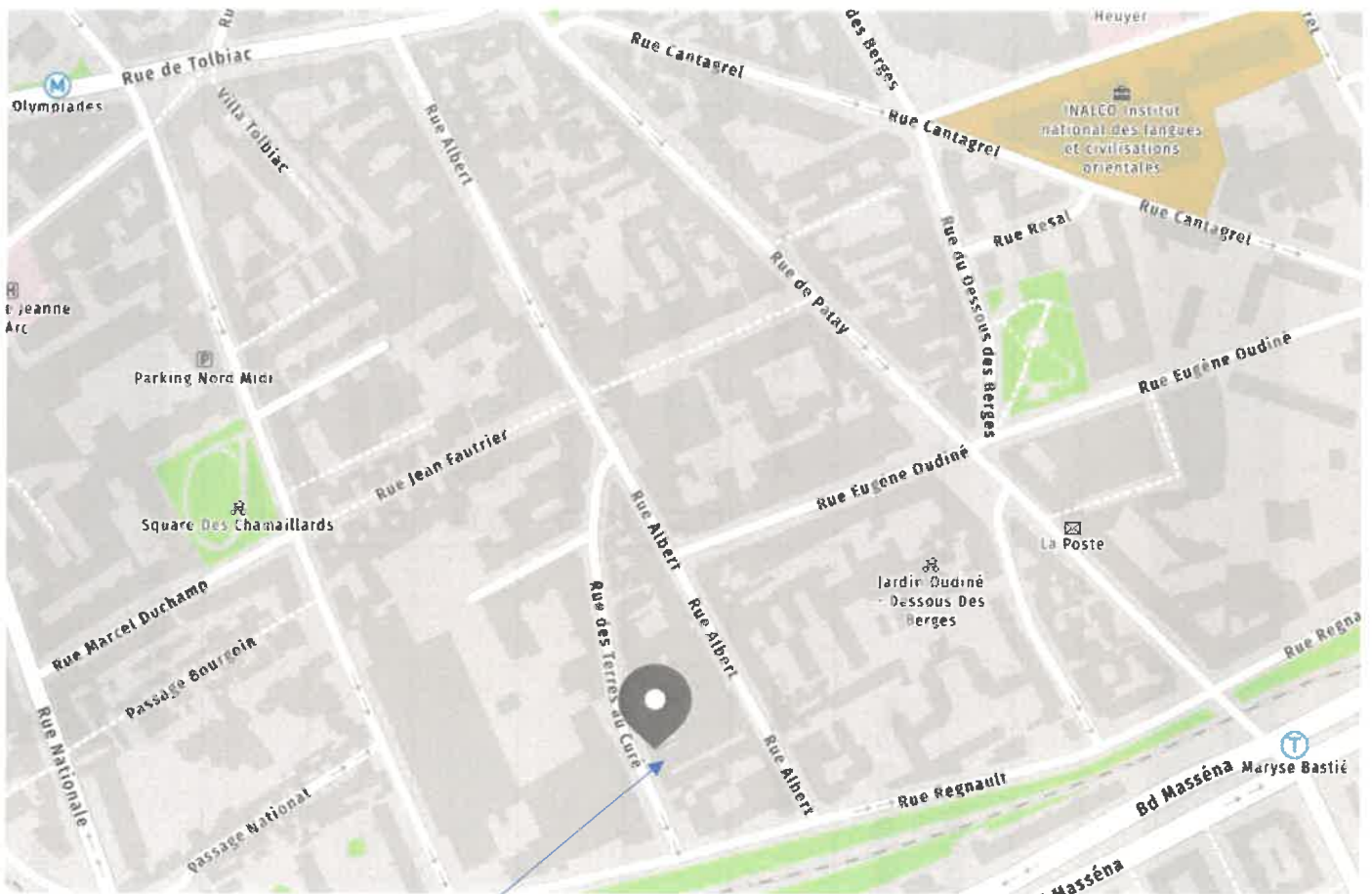
- 220 € pour un professionnel
- 160 €/personne à partir de trois professionnels
- 42 € parent, étudiant, retraité (gratuité pour les adhérents)

Soit un total de :

Règlement :

- Par chèque bancaire (à libeller à l'ordre du G.P.F.)
- Virement (IBAN : FR23 2004 1010 1241 2246 6G03 331
BIC : PSSTFRPPSCE)

Plan d'accès



Maison des Associations
10, rue des Terres au Curé
75013 PARIS
Salle Emile Laffon

-  **7**  **3a** PORTE D'IVRY (5min)
-  **14** OLYMPIADES (10min)
-   **14** BIBLIOTHÈQUE F.MITTERRAND (15min)
-  **83** CHATEAU DES RENTIERS (5min)
-  **27**  **64**  **62** PATAY TOLBIAC (5min)